

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES
ÉLÉMENTS DE CORRECTION

Les éléments de corrigé proposés ont pour objectif de servir de support de discussion lors des réunions d'entente et ne peuvent en aucun cas être considérés comme suffisants. Ils sont déclinés (pour chaque question) selon les critères d'évaluation imposés par la définition de l'épreuve.

Il appartient au jury d'approfondir les pistes proposées dans le respect du programme.

Le barème reprend celui du sujet. La distribution des points entre les diverses parties, telle qu'elle est donnée au candidat ou à la candidate, ne peut être modifiée.

En revanche, la commission peut ventiler chaque bloc de points tout en restant le plus proche possible de la répartition proposée au niveau national afin d'éviter les écarts entre les académies (le baccalauréat est un diplôme national).

Les décisions prises en commission d'harmonisation s'imposent à tous les correcteurs ou correctrices.

Les notes correspondant à la répartition des points indiquée sur le sujet doivent figurer sur la copie. La note finale du devoir est exprimée sur 20 (en points entiers) et doit être justifiée par une appréciation explicite, cohérente et lisible (écriture à l'encre).

Conformément à l'esprit du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, on retiendra davantage la pertinence des éléments de réponse plutôt que leur exhaustivité.

Questions	Barème	Eléments de corrigé
Clarté et rigueur de la rédaction	/ 2	0 point : un nombre conséquent de fautes d'orthographe ainsi qu'une syntaxe et une expression qui gênent fortement la compréhension. 1 point : un nombre de fautes d'orthographe qui reste important, quelques maladresses d'expression régulières qui peuvent parfois gêner la compréhension OU de très nombreuses fautes d'orthographe mais une expression qui ne gêne pas la compréhension (lecture fluide). 2 points : peu de fautes d'orthographe, quelques maladresses d'expression qui ne gênent pas la compréhension. Une expression et une syntaxe convenables.
Question 1	/ 6	Montrer que le diabète est une priorité mondiale de santé publique.
Mobilisation des connaissances du programme	/ 2	Notion de priorité de santé publique.
Exploitation pertinente des documents	/ 2	Le candidat ou la candidate a repéré les différents éléments d'une priorité de santé publique : - données épidémiologiques : morbidité/mortalité ; - conséquences pour l'individu ; - coût pour la société ; - mise en place du plan d'action mondial pour la lutte contre les maladies non transmissibles 2013-2020 de l'OMS.
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/ 2	Le candidat ou la candidate fait le lien entre les caractéristiques d'une priorité et les éléments extraits des documents.
Question 2	/ 6	Expliquer cette évolution à l'aide des déterminants de santé.
Mobilisation des connaissances du programme	/ 2	Notion de déterminant, diversité des déterminants.
Exploitation pertinente des documents	/2	Le candidat ou la candidate repère les déterminants influençant cette évolution : - des déterminants comportementaux : une modification des comportements dans les pays à faible revenu comme plus de viande, plus de sodas... et moins d'activité physique qui entraîne une augmentation de la population en surpoids ; - des déterminants liés au système de soins : absence ou insuffisance de programmes de prévention dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ;

Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	- des déterminants sociaux : rôle de l'agro-industrie dans la diffusion de produits de mauvaise qualité, urbanisation accélérée ; - des déterminants environnementaux : exposition aux produits chimiques ; - des déterminants biologiques : vieillissement de la population ... L'exhaustivité n'est pas attendue mais il faut au moins une illustration de trois catégories différentes. Le candidat ou la candidate classe les illustrations selon les catégories de déterminants. Tout classement pertinent sera accepté.
Question 3	/6	Montrer que la lutte contre le diabète de type 2 s'appuie sur différents principes d'intervention en santé publique.
Mobilisation des connaissances du programme	/2	Principes d'intervention en santé publique.
Exploitation pertinente des documents	/2	Le candidat ou la candidate doit repérer les mesures mises en place dans la lutte contre le diabète : - la promotion : développer des environnements favorables à la santé ; - la prévention : favoriser l'activité physique et une alimentation saine, en développant le diagnostic précoce ; - l'éducation à la santé : apprendre à vérifier son taux de glycémie ; - la veille sanitaire : assurer des données de meilleure qualité et en surveillant l'évolution et les déterminants des maladies non transmissibles ; - la restauration : favoriser l'accès aux traitements, aux médicaments permettant de réguler la glycémie. Tout autre exemple pertinent sera accepté.
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	L'exhaustivité n'est pas attendue mais il est attendu au moins une illustration pour deux principes différents. Le candidat ou la candidate fait le lien entre mesures et principes d'intervention.

Répartition des points par critères

Critères d'évaluation	Question 1	Question 2	Question 3	Total
Mobilisation des connaissances du programme	2	2	2	6
Exploitation pertinente des documents	2	2	2	6
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	2	2	2	6
Clarté et rigueur de la rédaction	2			2
Total	6	6	6	20